

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 206

Artikel: Lettre Patoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285660>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Delle. — Du 12. Hartmann Léon, sellier, de Epiquerez, et Desbœuf Caroline-Marie, repasseuse, de Courgenay. — Du 16. Billieux, Ernest-Paul-Baptiste, monteur de boîtes, de Fregiécourt, et Heinis Marie-Eugénie, cuisinière, de Pfetterhausen. — Du 18. Spinhirny Jean, domestique, de Delle, et Lassale Marie-Rosine-Méliné née Gainon, pierriste, de Réclère. — Du 18. Beuglet Henri-Justin-Alphonse, aubergiste de Courrendlin, et Brilloüin Jeanne, de Paris. — Du 21. Chevillat Albert, remonteur, de Montmelon, et Nicod Marie-Barbe-Hortense née Froidevaux, de Cortébert. — Du 22. Ratheau Anguste-Léon, employé de commerce, de Thorey-sur-Ouche, (France) et Boulière Cécile-Marie-Stéphanie, de Vic-des-Prés (France).

Décès.

Du 1^{er}. Voisard Annette, née Bourgeois, couturière de Fontenais, née en 1845. — Du 3. Besaire, Marie-Ursule, née Bader, de Péry, née en 1831. — Du 3. Amweg Arsène, menuisier de Vendlincourt, né en 1849. — Du 6. Ullmann, enfant mort-née, fille de Constant, négociant, et de Caroline née Jang, de Epiquerez. — Du 7. Huber Henriette, née Heilmann, marchande de meubles, de Eppingen, duché de Bade, née en 1856. — Du 9. Haguener Judas, rentier, de Bergheim, (Alsace), né en 1823. — Du 9. Mahon Henriette, couturière, de Bressaucourt, née en 1843. — Du 10. Chevillat, Jean-Baptiste, docteur en médecine, de St-Ursanne, née en 1832. — Du 12. Bertin, Sophie-Marie, fille de Charles, fermier, et de Clotilde, née Durceot, de Fleurey, née en 1901. — Du 14. Tièche, Jeanne-Marguerite, fille de Joseph, et de Fidélia, née Moine, de Porrentruy, née en 1901. — Du 16. Parietti Clara, fille de Bernard et de Marie-Louise née Spechbach, de Bosco-Valtravaglia (Italie) née en 1901. — Du 23. Baour, Léon-François, horloger, de Boécourt, né en 1860. — Du 23. Usberti Paul, fils de Charles et de Marie-Christine née Caillet, de Zibello (Italie), né en 1901. — Du 27. Ribaut, Maria-Julia-Germaine, fille de Ernest et de Marie née Guenin, d'Occourt, née en 1901. — Du 28. Marti Victoire, née Humair, de Breitenbach, née en 1828. — Du 29. Prêtre, Marie-Mathilde-Lucie, de Bonecourt, née en 1869.

LETTRÉ PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

In évêque était allay faire sai visite pastorale, comme ad dit, dans tots les velaïdges de son diocèse. Comme ay velay saivoi si les afains de l'école étint convenablement inchetruts, ay visitay lu-mainne les écoles primaires. Lai régente d'in peté velaïdge, qu'était in pô fiere, comme le sont di réchte totes les régentes, dié en ses petétes écolières devant l'airivay de l'évêque : Vos seray polies avô Monseigneur ; tain ay vos interrodgeré, vos répondrait aidé : *oui, Monseigneur* ; vos n'iy diraïpe : *Aie, Eréque !* — Coli feut bon. L'évêque airivé ay peu commencé ay interrodigie ces petétes. Ay fesé ay récitay les commandements de Due en enne de ses baichenatles. Tain elle l'en feut à saitième, comme lay régente lai raivisay avô sai fiere minne, la petête, que n'ayvape inco dit le mot Monseigneur, comme lai maitrâce los aiyay bin recommandainday, dié : *Le bien d'autrui tu ne prendras, Monseigneur, ni retiendras à ton escient.* Ce feut en éclat de rire dain tote lai classe ay peu l'évêque bayié enne belle imaidge en cle gamin po ses recommandations.

En reentrant de faire sai visite, l'évêque voyé tchu lai poëtche d'enne belle mâgeon, in gamin que se drassay taint qu'ay poïay tchu le bout des pies po aïcreutchie le cordgeou de lai sieutchatte ; main ay ne poivaype l'aipondre. Le bon évêque, qu'ainmay bin

les afains, allé iy tirie cte sieutchatte. Main tain le gamin oïé que qu'équ'un veniay euvri lai poëtche, ay dié en l'évêque : *Sivan-nos, les voici que veniant.* Le peté s'enfuit de tchaimbes qu'ay l'ayvay, ay peu l'évêque en feut po echepliquay en ces dgens poquoï ay se troyay li. Le chire de lai mâgeon, que cte petête hichetore amusé bin, fesé entray l'évêque, le recié comme in prince ay peu iy bayié enne boënné petête somme po les besoins di diocèse.

Stu que n'dpe de bôs.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 204 du *Pays du Dimanche* :

799. ANAGRAMME.

Jonas. Jason.

800. MOTS EN LOSANGE.

P
A L I
A R A B E
P L A N E T E
I B E R E
E T E
E

801. LANGAGE FRANÇAIS.

Méchant comme un âne rouge.

Rouge, en vieux français, signifiait malicieux malin, méchant : « Les plus *rouges* sont pris », et c'est encore une croyance populaire que cette couleur est un signe de mauvais caractère.

En termes de vénérerie, une bête *rouge* désigne un fauve, un animal sauvage, et c'est là l'origine de ces locutions proverbiales :

« *Entêté comme un âne gris et méchant comme un âne rouge* ».

En Russie, le mot *rouge*, couleur du feu, signifie *beau*, et on appelle *fille rouge* une jolie demoiselle.

802. MOTS EN CROIX.

B
R
I
T
A
J U N I E
N
I
C
U
S

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; Myosotis et Pâquerette, rue de la Préfecture à Porrentruy ; Un ouvrier déplorant la politique néfaste du *Courrier Jurassien* qui ruine l'institution des syndicats à Porrentruy ; Boule de neige au Noirmont ; St-Nicolas à Delémont ; Le joueur de mandoline à Glovelier.

807. LOGOGRIPHE.

Sur cinq pieds, je croupis ; plus de tête, des ailes.

808. MOT CARRE.

X X X X X X 1. Bravoure.
X X X X X X 2. Cordage.
X X X X X X 3. Concile.
X X X X X X 4. Sans domicile.
X X X X X X 5. L'une des Muses.
X X X X X X 6. Revenu annuel.

809. VOYELLES.

Compléter les mots suivants en remplaçant les * par les consonnes manquantes et l'on obtiendra une épigramme de quatre vers :

A * e * — * o * — * e * — e * — * o * — * e * * o * — * e * — * u * * i * e — * e * — * e * — * i * * è * e * — * é * i * e — * u — * o * * a i * — * i * - o * — a i * è * e * — * a * * e * — * e * — * o * — * e * * e *

810. CURIOSITÉS

LES EMBLÈMES.

Quels sont les objets dont on a fait les *Emblèmes* :

1. Du *Salut*. — 2. De la *Justice*. — 3. De la *Modération*. — 4. Du *Travail*. — 5. De la *Fidélité*. — 6. De la *Inconstance* ?

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 24 courant.

Publications officielles

Mises au concours.

La place de cantonnier de Bourrignon à Scholis (640 fr. avec 5 jours de travail.) S'inscrire jusqu'au 25 décembre 1901.

Convocations d'assemblées.

Breuleux. — Le lundi 23 à 2 h. 1/2 pour statuer sur un rapport et discuter des demandes de bourgeoisie.

Bourrignon. — Le 22 à 11 h. pour renouveler les autorités communales.

— Immédiatement après, assemblée bourgeoise pour renouveler les autorités bourgeoises.

Courfaivre. — Assemblée de l'arrondissement de l'état-civil le 15 à 2 h. à la maison d'école pour renommer l'officier de l'état-civil et son suppléant.

Courroux. — Le 22 de 10 à 1 h. pour renouveler les autorités.

Chevenez. — Le 22 à 11 h. 1/2 pour nommer le guet-de-nuit et le garde-champêtre.

La Chaux. — Le mardi 24 à 2 h. pour renommer les fonctionnaires.

St-Ursanne. — Le 22 à 11 h. pour prendre connaissance des plans et devis pour la construction d'une halle de gymnastique ; réviser le règlement des pompiers et voir si l'on cédera du terrain pour la construction d'un établissement hydrothérapique.

Soncboz. — Assemblée bourgeoise le samedi 21 à 1 h. pour renouveler les autorités, statuer sur une demande de la fabrique d'ébauches, etc.

Undervelier. — Assemblée bourgeoise le 14 à 2 h. 1/2 pour nommer trois conseillers, décider si l'on cédera l'assistance à la municipalité et si l'on nettoiera un pâturage, voter les budgets, etc.

Côte de l'argent

du 11 Décembre 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 97.— le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 99.— le kilo.